



## Changement de poste de travail dans la même entreprise

Par **michve**, le **25/04/2009** à **17:12**

Bonjour,  
j'ai changé de poste, j'étais conducteur transports voyageurs, et je viens de passer régulateur. Je ne roule donc plus.  
Mon employeur m'a dit qu'un avenant de contrat allait me parvenir. hors je n'ai rien signé et continue sur mes bulletins de salaire d'être désigné comme conducteur. Est ce légal?

Par **Visiteur**, le **25/04/2009** à **18:19**

bonsoir,  
ils doivent vous faire signer un avenant et rectifier vos fiches de paye.